

LIMINAIRE CTL du 19 janvier 2021 reconvoqué le 25 janvier 2021

Madame la Présidente,

Les suppressions massives d'emplois frappent depuis vingt ans et sans interruption encore et toujours plus la DGFIP. Pour 2021, ce sont 1800 postes qui se rajoutent aux 41 500 supprimés depuis 2002, soit plus des trois quarts des suppressions de postes dans la Fonction publique d'État, faisant franchir à la DGFIP la barre symbolique des 100 000 équivalents temps plein.

Pour la Haute-Marne, ce sont 3 postes qui sont rayés du TAGERFIP, chiffre moindre à ce qui nous était imposé les années antérieures, mais ce sont 3 postes de trop. Les suppressions d'emplois, sont l'unique raison d'être de toutes les restructurations, qui n'ont d'autre but que d'adapter l'exercice des missions à des moyens en constante diminution.

Pourtant, il nous avait semblé entendre de la part du gouvernement lors de la première crise sanitaire que les agents de la DGFIP s'étaient montrés indispensables au bon fonctionnement de l'État pour soutenir l'économie et que les leçons de cette crise seraient retenues. Dans la réalité, il semblerait qu'aucun message n'ait été retenu. On continue comme avant, comme si de rien n'était, voire on accélère l'affaiblissement des services publics. Et puis, si Monsieur Fournel dit dans son message de vœu que l'on sait s'adapter, pourquoi ne pas continuer ainsi ?

La poursuite et l'accélération des réformes engagées, avec le Nouveau Réseau de Proximité, le Contrat d'Objectifs et de Moyens, associées à une baisse des moyens ne sont plus supportables, a fortiori dans cette période de crise sanitaire synonyme de crise économique où les citoyens et les entreprises expriment un besoin croissant de services publics.

Pour répondre à leurs légitimes sollicitations, nous avons besoin d'emplois et de moyens.

Supprimer des postes statutaires et parallèlement recruter des contractuels pour faire face à la charge de travail démontre que la volonté du gouvernement n'est autre que de démanteler le statut de la Fonction Publique. Tout est lié : suppressions d'emplois, regroupement des services, suppression du maillage territorial, recours aux contractuels.

En recrutant des contractuels, quel message envoyez-vous aux agents ? A force d'avoir supprimé vos postes, je n'ai plus assez d'agents pour combler les services et je suis obligé de recruter dans le privé !

Nous ne débattons pas du nombre de suppressions, ni des services concernés par celles-ci. Nous vous laissons la responsabilité d'expliquer aux agents et chefs de service la subtilité des raisons qui vous ont poussé à choisir de supprimer tel emploi à tel endroit, dégradant davantage la motivation des agents et des chefs de service, ainsi que les conditions de travail.

Pour toutes ces raisons, les représentantes de Solidaires-Finances Publique ne siégeront pas à ce CTL simulacre de dialogue social, où vous nous apportez toujours les mêmes arguments, afin de mieux nous faire accepter la destruction de notre service public de proximité et plus globalement de notre administration. Ce CTL : c'est juste un passage obligé, un exercice de style... Ainsi la case dialogue social est cochée... Sujet suivant... EFS, SIP départemental, SGC, Démétropolisation... votre nouveau réseau de proximité.